

Conseil municipal exceptionnel du 18 juillet 2020

La délibération actant la création des commissions municipales ayant été annulée lors du conseil municipal exceptionnel du 6 juillet, il devenait effectivement urgent de les rétablir afin que le travail leur incombant puisse commencer. Et notamment le budget qui doit être voté avant la fin du mois de juillet.

Toutefois, nous nous sommes abstenus sur le vote du principe de l'urgence pour ce conseil municipal. En effet, selon nous, lors de celui du 6 juillet, le vote d'une nouvelle délibération aurait pu parfaitement avoir lieu comme cela était prévu initialement à l'ordre du jour, puis supprimé en séance. Trois abstentions ne constituant pas un vote de blocage, le conseil a pu se dérouler.

En préambule le maire a, dans une longue intervention, voulu faire l'historique de notre recours devant le juge des référés et est revenu notamment sur la notion de conflit d'intérêt et notamment de conflit d'intérêt moral.

Christian Fages a remercié le maire d'avoir rappelé ces principes moraux qui s'appliquent à tous les élus sans distinction. Nous avons bien entendu tenu à rappeler que nous serons extrêmement vigilants quant au respect de ces principes. Précisons toutefois que l'argument de conflit d'intérêt moral avancé pour justifier le retrait de notre candidate à la commission « Affaires Scolaires, enfance et jeunesse » est difficilement opposable dans la mesure où un conseiller de l'opposition n'occupe aucune fonction de responsabilité, n'est même pas vice-président d'une commission et, dans tous les cas, minoritaire en cas de vote.

Les PV des conseils municipaux des 2 et 6 juillet 2020 ayant été communiqués tardivement n'ont pas fait l'objet d'un vote de validation. Ce vote est reporté au prochain conseil municipal qui doit impérativement se tenir avant le 31 juillet pour traiter du budget 2020.

Les 16 commissions municipales ont été de nouveau validées, votées à l'unanimité sauf celle des affaires scolaires, enfance et jeunesse pour laquelle, il y a eu 1 abstention et 6 votes contre.

Liste des commissions et des membres élus telle que communiquée en début de séance et légèrement amendée (rajout de Mme Verger à la commission « affaires scolaires, enfance et jeunesse) :

On notera que les commissions disposent déjà d'un vice-président alors que certaines d'entre elles ne se sont pas encore réunies (Le CGCT, article L2121-22, prévoit que la désignation du vice-président intervient lors de la première réunion)

1 - Communication : VICE-PDT : MORDRET Jacques - MONIER Marianne - HENON Christine
- GIL Olivier - COUMES Sylvie - VERDIER Pierre

2 - Marché: VICE-PDT: LEVET Michel - MONIER Marianne - OUBREYRIE Yannick -
SOURZAT Marie-France - FOURNIER-BOURGEADE Michèle - VERDIER Pierre

3 - Développement durable et cadre de vie : VICE-PDT : COUMES Sylvie - VERGER Colette -
GUINOT Christophe - LEVET Michel- FAGES Christian

4 - Bâtiments réseaux : VICE-PDT : LEVET Michel- SOURZAT Marie-France - VERDIER Pierre
- GUINOT Christophe- GIL Olivier - FOURNIER-BOURGEADE Michèle - FAGES Christian

5 - Finances : VICE-PDT : OUBREYRIE Yannick - TOUS LES PRESIDENTS DE
COMMISSION
- TESSEYRE Jean-Pascal

6 – Affaires scolaires enfance jeunesse VICE-PDT SOURZAT Marie-Fance, BERGOUGNOUX Sandrine, Marianne MONIER, Christine HENON, Frédéric VERGNES, Madeleine CAYRE, VERGER Colette

7 - Voiries chemins de randonnée:

VICE-PDT: LEVET Michel - BERGOUGNOUX Sandrine - VERGER Colette - ARESTIER Jérôme - FOURNIER-BOURGEADE Michèle

8 - Vie culturelle patrimoine évènementiel : VICE-PDT COUMES Sylvie - SOURZAT Marie-France - GUINOT Christophe - VERGER Colette - HENON Christine - BERGOUGNOUX Sandrine - CAYRE Madeleine

9 - Vie économique et tourisme: VICE-PDT: FOURNIER-BOURGEADE Michèle OUBREYRIE Yannick- MORDRET Jacques - VERDIER Pierre - ARESTIER Jérôme- LEVET Michel - TESSEYRE Jean-Pascal

10 - Vie associative sport et loisirs : VICE-PDT : GIL Olivier - MONIER Marianne- OUBREYRIE Yannick- BERGOUGNOUX Sandrine- FOURNIER-BOURGEADE Michèle

11 - Solidarité et lien social intergénérationnel : VICE-PDT: FOURNIER-BOURGEADE Michèle- VERGER Colette - SOURZAT Marie-France - HENON Christine - TESSEYRE Jean-Pascal - CAYRE Madeleine

12 - Urbanisme: VICE-PDT: FOURNIER-BOURGEADE Michèle - ARESTIER Jérôme - GUINOT Christophe - VERGNES Frédéric- VERDIER Pierre - TESSEYRE Jean-Pascal - FAGES Christian

13 - Commission bourg-centre: PDT: DAUBET Raphaël - OUBREYRIE Yannick - MORDRET Jacques - LEVET Michel- COUMES Sylvie - VERDIER Pierre - CAYRE Madeleine

14 - Projet alimentaire de territoire: VICE-PDT COUMES Sylvie - GIL Olivier - FOURNIER-BOURGEADE Michèle- SOURZAT Marie-France- HENON Christine - VERGNES Frédéric - CAYRE Madeleine

15 - Voie verte et cheminement doux : VICE-PDT : VERDIER Pierre - LEVET Michel- VERGER Colette- FOURNIER-BOURGEADE Michèle- COUMES Sylvie

16 - Conseil municipal des jeunes : VICE-PDT : VERGER Colette -MONIER Marianne - GIL Olivier

Le conseil municipal est clos vers 11h30, ce seul point ayant été mis à l'ordre du jour.